



**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES FAMILLES D'ACCUEIL ET
ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S DES CÔTES - D'ARMOR**

Siège social : Centre social 1 Rue Mathurin Méheut 22000 ST BRIEUC
Coprésidentes : Sophie MORICE 02 96 43 79 64 et Lydia GUENNEC : 02 96 71 98 26

**Bulletin d'adhésion
2026**

**JOINDRE la copie d'agrément
SIGNER votre adhésion**

Nom, Prénom :

Adresse :

CP et Ville :

Téléphone :

E-mail :

Numéro Adhérent :

➤ **Adhésion à l'UFNAFAAM OBLIGATOIRE :**

18,00 € ☒

➤ **ASSURANCES Professionnelles OBLIGATOIRES :**

Resp. Civile Professionnelle + Protection Juridique + Assurance Dommages Aux Biens

63.00 € ☒

➤ **ASSURANCE Professionnelle FACULTATIVE :**

Extension Assurance Voiture

34,00 € ☐

TOTAL : adhésion UFNAFAAM + assurances : 1^{er} chèque à l'ordre de l'UFNAFAAM

.....€

➤ **Adhésion à l'ADFAAM 22 OBLIGATOIRE :**

20,00 € ☒

2^{ème} chèque à l'ordre de l'ADFAAM 22

Si vous exercez avec votre conjoint(e) agréé(e) et adhérent(e) à l'ADFAAM22, cochez cette case ☐

Si vous êtes Assistant(e) Maternel(le) exerçant en Maison d'Assistants Maternels, (MAM) renseignez le cadre ci-dessous :

SIGNATURE OBLIGATOIRE DE L'ADHERENT(E)

Nom de la MAM :

Adresse :

CP et Ville :

Téléphone :

Nombre d'Ass. Maternels exerçant dans la MAM :

☐ Je donne pouvoir au membre du Conseil d'Administration ADFAAM22 nommé « représentant personnes physiques » pour voter aux Assemblées Ordinaires et/ou Extraordinaires de l'UFNAFAAM (voir au verso)

Renvoyez ce document signé avec la copie de votre agrément à :

TONNELIER Gisèle 39 Rue de KERCADORET 22410 TREVENEUC Tel : 06 65 18 21 57

PARTIE RESERVEE A LA RESPONSABLE DE SECTEUR

Date de réception : ____ / ____ / ____

Date des chèques : ____ / ____ / ____

Banque : _____

Chèque N° à l'ordre de l'UFNAFAAM

Adhésion UFNAFAAM + RCP/DAB/PJ 81€ ☒

Adhésion UFNAFAAM Extension Mission Auto 34€ ☐

Chèque N° à l'ordre de l'ADFAAM 22

Adhésion ADFAAM 22 20,00€ ☐

Ass. Maternel(le) ☐ - Ass. Familial(e) ☐ - MAM ☐ - Couple ☐ - Agrément pour : ____ enfants Nouvel(le) adhérent(e) : oui ☐ - non ☐ n° adhérent(e) : _____

MODALITES D'ADHESION

1° Adhésion UFNAFAAM et Assurances RCP/DAB/PJ obligatoires :

Adhésion UFNAFAAM (cotisation de 18 € + RCP/DAB/PJ Obligatoires cotisation de 63€).

A noter : tarif préférentiel pour les couples agréés. Contactez votre responsable de secteur pour plus de précisions.

2° Extension d'assurance voiture : Vous pouvez compléter votre assurance obligatoire en souscrivant une extension mission auto (34€).

Faites le calcul de la somme totale due (adhésion UFNAFAAM + assurances / 1^{er} chèque).

3° Adhésion ADFAAM 22 (20€) obligatoire : (2^{ème} chèque)

A noter : tarif préférentiel pour les couples agréés. Contactez votre responsable de secteur pour plus de précisions.

Si vous avez besoin d'un paiement en plusieurs fois prenez contact avec la responsable nommé au recto.

4° Vérifiez ou remplissez lisiblement vos coordonnées et informez-nous de tout changement en cours d'année.

5° Envoyez votre règlement à la responsable de votre secteur, dont les coordonnées figurent sur cet imprimé, avec une **photocopie de votre agrément**. (**Attention** : toute demande d'adhésion sans ce document ne pourra être prise en compte.)

6° Vous avez toujours la possibilité de commander vos outils professionnels auprès des responsables de l'association : contrats de travail, agendas, guides, conventions collectives

Votre demande sera traitée rapidement. Votre attestation d'assurance sera disponible dans votre espace adhérent de l'UFNAFAAM (www.ufnafaam.org).

Pourquoi donner pouvoir à un « représentant personnes physiques » :

Pour que tous les adhérents à l'UFNAFAAM soient représentés lors des Assemblées Générales Ordinaires et/ou Extraordinaires, il est nécessaire de donner pouvoir à un membre du conseil d'administration de notre association ADFAAM22. Ce représentant des personnes physiques sera habilité à voter en votre nom les résolutions soumises au scrutin des Assemblées Générales et/ou Extraordinaires de l'UFNAFAAM.

N'oubliez pas de cocher et de signer cette partie sur votre bulletin d'adhésion !

MERCI A TOU(TE)S POUR VOTRE CONFIANCE